

Bulletin municipal

BESSINS

2016





Vœux de la municipalité 17 janvier 2016

Cette sympathique cérémonie est l'occasion pour la municipalité d'adresser ses vœux aux habitants et à tous ceux qui sont impliqués dans la vie de notre commune : élus, pompiers, association, bénévoles.

Une occasion aussi de rappeler tous les travaux qui ont été réalisés : réfection des voiries, aménagement d'un logement dans l'ancienne cure, création de places de stationnement pour personnes handicapées.

Concernant les projets pour 2016 le maire indique qu'ils porteront sur la mise en accessibilité du cimetière et l'aménagement du village avec création d'une aire de stationnement.



Merci Bernard :

Ton départ trop brutal nous a profondément affectés.

Ta présence, ta discrétion, ta gentillesse étaient très appréciées.

Tu participais activement à la vie de notre commune.

Tu savais écouter, conseiller et apporter aide et réconfort aux familles dans les moments difficiles.

Aimé de tous, ton départ laisse un grand vide dans notre commune.

Sommaire

Le Mot du Maire

La vie Communale

- Le budget
- Au fil des conseils
- Divagation des chiens
- Elagage
- Recensement
- En suivant les travaux
- Les écoles

La vie Locale

- La mondée
- Les animations
- Le pique-Nique
- Le 11 novembre

Le coin des associations

- Parents d'élèves
- Cantine scolaire
- La garderie
- Le club Puits St Ange
- Centre de soins
- L'ADMR
- La bibliothèque
- Les pompiers

Informations communales et intercommunales

- Conseil départemental
- Fusion des

intercommunalités

- Sictom

Etat civil

Le Mot du Maire

L'année 2016 vient de s'achever, le moment est donc venu de vous retracer les principaux évènements qui ont animé la vie de notre commune.

Vous découvrirez, en parcourant ce bulletin, les nombreuses actions conduites par les élus, les associations, les bénévoles qui, tout au long de l'année, participent activement à la vie de votre commune : notamment au niveau scolaire ainsi qu'à la réalisation d'animations et de diverses festivités. Un grand merci pour leur implication.

En 2016, nous avons pu réaliser les investissements qui s'avéraient nécessaires : aménagement du village avec création d'une aire de stationnement de 10 places, aménagement du cimetière avec mise en conformité des allées pour l'accessibilité des personnes handicapées, réfection de la voirie et remplacement d'une partie de la conduite du réseau d'eau.

L'année 2017 sera une année où nous serons appelés à effectuer notre devoir de citoyen : élections présidentielles le 23 avril et le 7 mai, élections législatives le 11 juin et le 18 juin.

Sur notre commune le recensement des habitants sera effectué du 19 janvier au 18 février.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année pour 2017.

La vie communale

Le budget communal 2016

Aperçu du budget de la commune

Les recettes sont de trois ordres :

Les dotations de l'état qui diminuent chaque année (30% depuis 2012) et représentent 56% des recettes de la commune.

Les impôts et taxes (foncière, bâtie et non bâtie et habitation, dont les taux n'ont pas été augmentés depuis 10 ans) représentent 22% du budget.

Les autres ressources sont notamment des locations.

Les dépenses de fonctionnement,

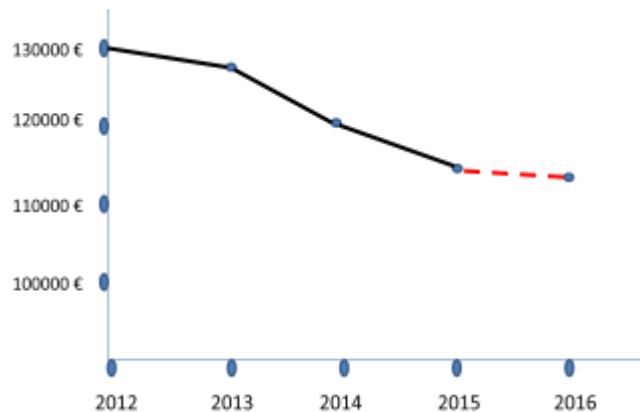
toutes incompressibles, restent à un niveau stable depuis plusieurs années. Bien maîtrisées, elles permettent de couvrir les besoins de la commune : fonctionnement de la mairie, entretien des bâtiments communaux et de la voirie, participation au fonctionnement des écoles, garderies et cantines du regroupement scolaire.

Maintenir la capacité d'autofinancement suffisante pour les investissements.

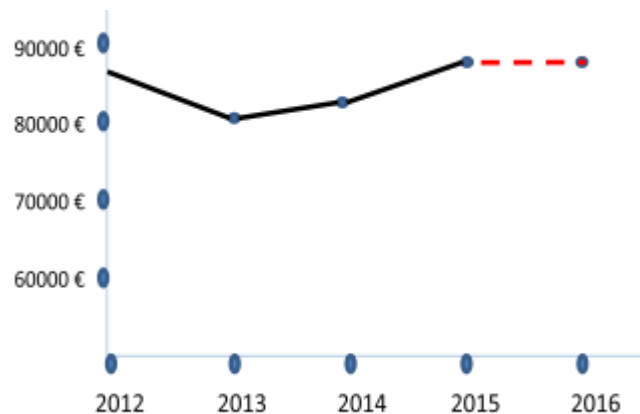
Dégager un résultat positif devient de plus en plus difficile. Cependant au cours des cinq dernières années, un résultat positif moyen de 32000 € a pu être dégagé chaque année.

Cette capacité d'autofinancement permettra de financer les futurs investissements.

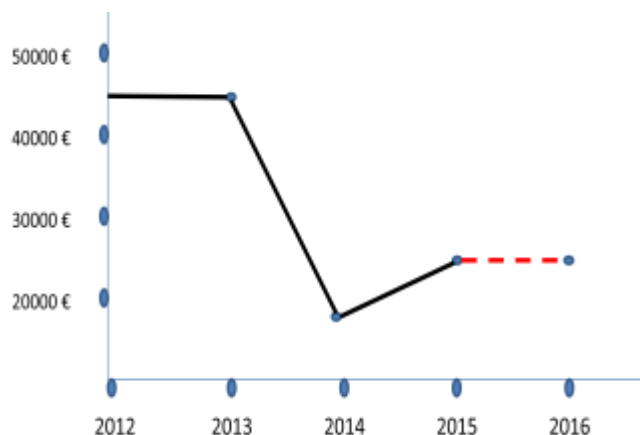
Evolution des recettes de fonctionnement



Evolution des dépenses de fonctionnement



Evolution de la capacité d'autofinancement

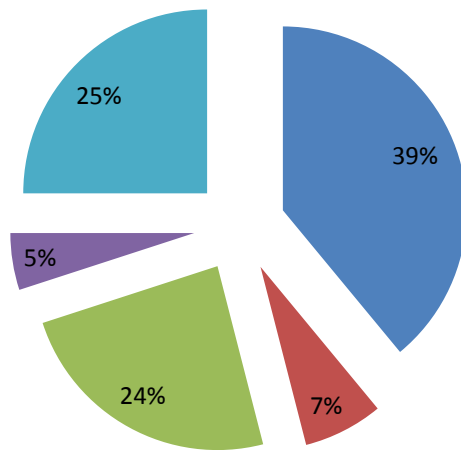







La vie communale

Le budget communal 2016

**Les investissements prévus au budget ont permis de réaliser
90 000 € TTC de travaux sur la commune en 2016.**

aperçu des investissements réalisés en 2016



-  - Les travaux du village ont permis la création d'une aire de stationnement de 10 places avec un aménagement paysager et des plantations. Une subvention de 80% a été attribuée par le conseil départemental de l'Isère et la communauté de communes de St Marcellin.
-  - Des travaux de voiries à la Croix de Mouze et à Vaugrenier ont été effectués.
-  - Les travaux d'accessibilité, notamment au cimetière ont été effectués. Une subvention de 80% a été attribuée par le conseil départemental de l'Isère.
-  Aménagement du cimetière (reprise de tombe + ossuaire)
-  Réfection d'une partie du réseau d'eau potable au Puy St Ange sur 400 m

La vie communale

Au fil des conseils 2016

Vote à l'unanimité des comptes administratifs et des comptes de gestion 2015 du budget de la commune

- Fonctionnement : résultat de l'exercice 27 211,45€
- Investissement : résultat de l'exercice : - 23 567,68€

Mr le Maire rappelle qu'en 2015 la commune a consacré 70 000€ pour la réfection de la voirie communale.

Vote à l'unanimité des comptes administratifs et des comptes de gestion 2015 du budget eau

- Fonctionnement : résultat de l'exercice 5 668,62€
- Investissement : résultat de l'exercice : 8 416,53€

Travaux à prévoir pour 2016

Après avoir fait un tour d'horizon des différents travaux à réaliser il ressort qu'il conviendra de prévoir en 2016 :

- l'aménagement des abords de la cure
- des travaux de voirie
- réparation d'une cloche de l'église
- l'aménagement du cimetière ainsi que la mise aux normes pour l'accessibilité.
- des travaux sur le réseau d'eau

Délibération pour l'agenda d'accessibilité

Les élus approuvent l'agenda de l'accessibilité demandé par la DDT de l'Isère, ce document indique que les travaux restant à réaliser seront effectués en 2016, il s'agit notamment de l'accessibilité à l'intérieur du cimetière.

Les élus débattent

-sur la fusion des communautés de communes de St Marcellin, Vinay et Pont en Royans décidée par la loi au 1^{er} janvier 2017.

- des conséquences de la loi Notre concernant le transfert de la gestion eau et assainissement des communes, à l'intercommunalité.

En présence du percepteur Mr ORSET, à l'unanimité, les élus décident d'affecter le résultat de l'exercice 2015 aux résultats cumulés des exercices précédents soit à reporter :

- + 27 211,25€ sur le budget fonctionnement de la commune
- 23 567,68€ sur le budget investissement de la commune
- + 5 668,62 € à la section d'exploitation du budget eau.
- + 8 416,53 à la section investissement du budget de l'eau

A l'unanimité, les élus votent les taux d'imposition des taxes locales, sans augmentation depuis de nombreuses années.

Ceux-ci s'établiront pour l'année 2016 de la façon suivante :

Taxes d'habitation : 13,32% - Taxes foncier bâti : 7,38% - Taxes foncier non bâti : 41,94%

A l'unanimité, les élus décident d'accorder 1646€ de subventions aux associations suivantes :

(ADMR -Myopathe téléthon - Ligue c/ cancer - Pompiers de Roybon- Souvenir-Français - ARIA (Handicapés)

Vote à l'unanimité des budgets de fonctionnement et d'investissement, eau et commune, pour l'année 2016 (cf budget 2016 ci-dessus)

Approbation de la convention d'attribution de compensation versée par la communauté de communes dans le cadre de la Fiscalité Professionnelle Unique : montant 1 380€.

Aménagement du cimetière : ossuaire et reprises de tombes

Les élus décident, à l'unanimité, de faire installer un ossuaire afin que puisse s'effectuer la reprise des tombes (sans titres de concessions) installées de façon très disparates dans le cimetière. Ces travaux vont permettre de dégager de nouveaux emplacements et aussi ils vont permettre de répondre aux obligations faites aux communes de réserver des emplacements spécifiques (10 au

La vie communale

Au fil des conseils

minimum à Bessins pour les inhumations en terrain commun)

L'aménagement ainsi réalisé va redessiner l'esthétique du cimetière : allées plus larges, tombes mieux disposées ; zones mieux délimitées. Les élus décident de confier ces travaux à l'entreprise Manchon.

Durée des concessions

A compter du 1^{er} juillet 2016, les élus décident, à l'unanimité, de proposer aux familles ayant droit à être inhumées dans notre cimetière de Bessins, trois possibilités de concessions : trentenaire-cinquantenaire et perpétuelle.

Arrivées à l'échéance, les concessions trentenaires et cinquantenaires peuvent être renouvelées par la famille. Dans le cas contraire, un délai de 2 ans sera nécessaire après la date de l'échéance pour que puisse être envisagée la reprise par la commune (après information des familles).

Tarif des concessions :

A compter du 1^{er} juillet 2016 les élus, à l'unanimité, décident d'appliquer les tarifs suivants :

Concession trentenaire :	2.75m ² = 150€
	5.50m ² = 300€
Concession cinquantenaire :	2.75m ² = 400€
	5.50m ² = 600€
Concession perpétuelle :	2.75m ² = 1 000€

Travaux sur le réseau d'eau

Le Maire indique que les travaux envisagés sur le réseau d'eau potable vont être prochainement réalisés. 500 m de canalisations vont être changées au Puits St Ange.

Coordonnateur pour le recensement de la population de Bessins de janvier 2017 à février 2017

Les élus désignent la secrétaire de mairie de Bessins, comme coordonnateur communal.

Projet de fusion des intercommunalités.

Dans le cadre de la réforme territoriale (loi NOTRe du 7 août 2015) un arrêté préfectoral du 25 mai 2016 portant sur le projet de la fusion des trois communautés de communes : de la Bourne à l'Isère, du Pays de St Marcellin et Chambaran Vinay Vercors, a été notifié aux communes le 4 juin 2016. Les 47 communes concernées doivent émettre leur avis afin que le Préfet puisse se prononcer, au plus tard le 1^{er} décembre 2016, sur le projet de fusion.

Après avoir étudié et débattu des objectifs du projet de fusion, les conseillers municipaux de Bessins ont noté la sous représentativité des élus des communes rurales, l'augmentation des impôts qui va être opérée pour harmoniser les taux sur l'ensemble du territoire concerné par le projet de fusion.

Compte tenu de ces éléments qui revêtent un intérêt particulier pour notre commune, à l'unanimité les élus se sont prononcés contre ce projet.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin

Les élus ont approuvé, à l'unanimité, les nouvelles compétences de la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin qui portent principalement sur la création de la maison de la Santé, la politique de la ville, la gestion du SICTOM, l'aire d'accueil des gens du voyage.

Adhésion au service de cartographie en ligne avec le SEDI

Le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) propose aux communes d'établir gratuitement une carte du réseau électrique. Les élus sont d'accord pour bénéficier de cette proposition et pour signer la convention relative à cet objet

La vie communale

Au fil des conseils

Départ de notre employé communal

Suite au départ de notre employé communal, les divers travaux d'entretien à effectuer seront réalisés par l'agent technique de la commune de St Appolinard.

Les élus donnent leur accord pour que celui-ci intervienne ponctuellement en cas de besoin.

Le règlement des heures effectuées sera fait à la commune de St Appolinard.

Attribution de coupes affouagères

Cette année 2 coupes de bois ont été attribuées l'une à M. André MOUNIER-VEHIER pour 250€, l'autre à M. Bernard RIMET-MEILLE pour 250€.

Agent recenseur et indemnités

Le recensement de la commune de Bessins sera effectué par Mme Bernadette JOURDAN du 19 janvier au 18 février 2017.

Une indemnité forfaitaire de 350€ lui sera allouée ainsi que 100€ pour les frais de déplacement

Divagation des chiens

Très souvent, des habitants de la commune nous signalent que des chiens divagent sur les voies publiques ou à proximité des habitations.

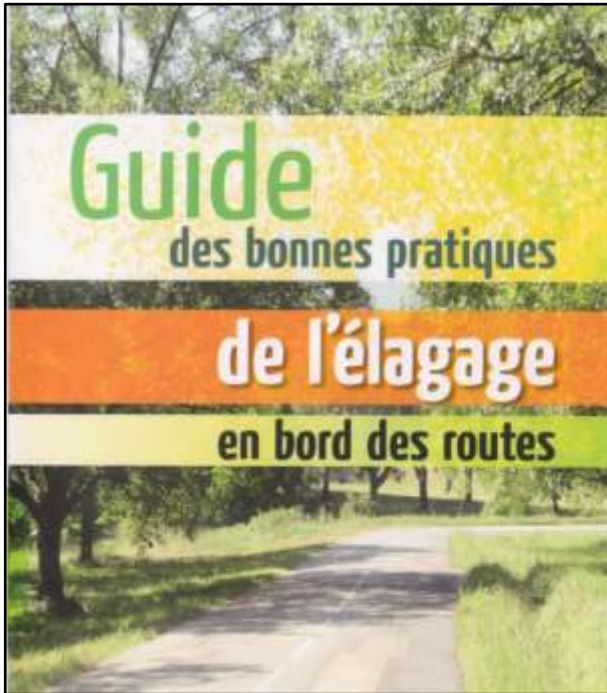
Il est rappelé aux propriétaires de surveiller leurs animaux, qui, laissés sans surveillance, peuvent faire courir des risques auprès des habitants et des passants.

La réglementation en vigueur sanctionne fortement les propriétaires qui laissent divaguer leurs animaux et le Maire est tenu de les faire appliquer pour assurer la tranquillité et la sécurité des personnes.



La vie communale

Elagage



A tous les propriétaires

Merci de bien vouloir respecter cette réglementation :

- Pour sécuriser la circulation sur nos routes des véhicules de type léger, lourd et services d'urgence
- Pour préserver et protéger les lignes électriques et téléphoniques

Dans le cas contraire, la commune se verra obligée de faire faire l'élagage, « ceci à la charge des propriétaires »

Pour la sécurité des usagers de la route, l'élagage est une opération nécessaire pour pouvoir assurer la lisibilité de la signalisation et la visibilité dans les carrefours ou les virages.

Voici quelques exemples de situations où la végétation est gênante voire dangereuse

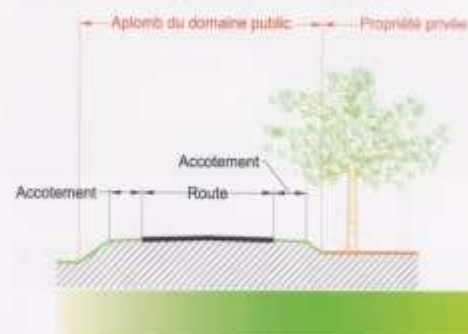


Rappel de la réglementation :

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier départemental et communal doivent être coupées :

- Les coupes doivent être faites à l'aplomb des limites du domaine public.
- Les coupes relèvent de la responsabilité des propriétaires ou des fermiers.

Schéma de limite d'empiètement sur le domaine public



La vie communale

Recensement 2017



RECENSEMENT
de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

Recensement de la population de Bessins :

Du 19 janvier au 18 février aura lieu le recensement, organisé par l'INSEE, des habitants de notre commune.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Cette année vous aurez la possibilité de vous faire recenser par internet. Notre agent recenseur, Bernadette JOURDAN, vous expliquera les démarches et vous donnera les codes d'accès. Nous vous remercions, donc, de lui réserver un accueil sympathique.



La vie communale

En suivant les travaux

Réparation des chemins ruraux : une bonne pratique de l'utilisation de ces chemins éviterait de très lourdes réparations.



Vaugrenier



La Fêta



Le Michaud

Travaux d'aménagement à proximité du cimetière



La vie communale

En suivant les travaux

Travaux sur une conduite d'eau potable



Changement de la conduite d'eau potable au Puits St Ange.



La vie communale

En suivant les travaux

Travaux d'aménagement d'une aire de stationnement au village



La vie communale

En suivant les travaux

Travaux d'accessibilité

A l'Eglise

Rails de guidage pour les personnes malvoyantes



Au cimetière



Avant les travaux

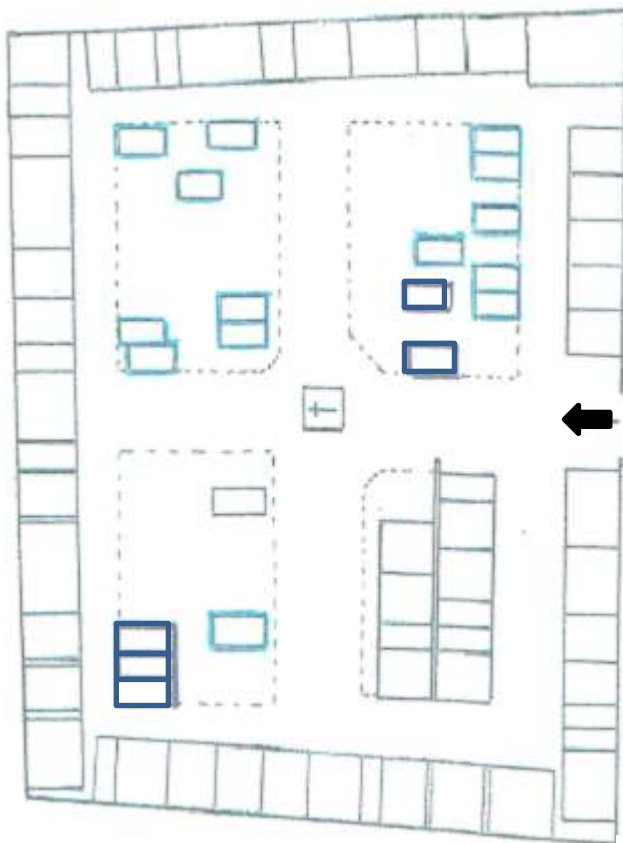
Pendant les travaux



Après les travaux

La vie communale

Zoom sur le cimetière





AVANT TRAVAUX

C'est pour disposer de nouveaux emplacements et redessiner l'esthétique du cimetière que les travaux ont été entrepris :

- d'abord par l'installation d'un ossuaire et ensuite par la reprise de cinq tombes installées en terrain commun.

Ces emplacements dépourvus de concessions peuvent être repris par la commune selon les dispositions de l'article R2223-5 du Code Général des Collectivités, cinq ans après l'inhumation.

-  sépultures reprises en 2016
-  sépultures en cours de reprise

APRES TRAVAUX

Les travaux d'aménagement réalisés ont permis de dégager des espaces clairement identifiés pour les futures inhumations :

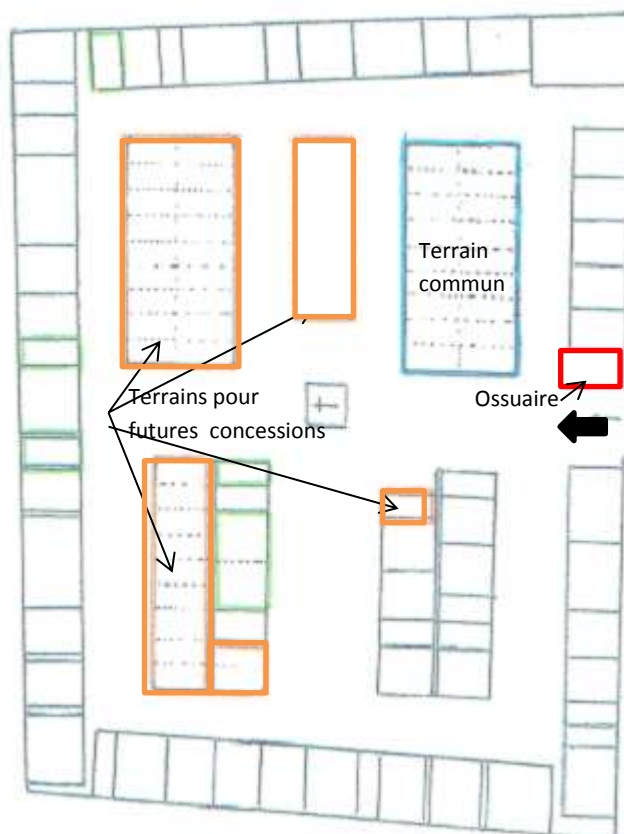
-d'abord disposer d'un espace suffisant pour effectuer des inhumations en terrain commun.

Cet emplacement est obligatoire.

-Ensuite, de dégager des espaces si l'étendue du cimetière le permet, pour l'attribution des concessions.

Actuellement, à l'issue des travaux réalisés, 10 nouvelles concessions peuvent être attribuées.

D'autres espaces pour les concessions pourront être libérés après la réalisation de nouveaux travaux d'aménagement.



La vie communale

Les écoles

Bessins/ Murinais/ St Appolinard/ Chevrières

Le regroupement Pédagogique Intercommunal se compose encore, cette année scolaire, de six classes, avec toujours une directrice pour chaque village. Les élèves sont ainsi répartis en trois écoles :

- **les deux classes de maternelle à Chevrières** : 26 enfants en petite et moyenne sections, 27 enfants en moyenne et grande sections, avec deux maîtresses (Marie-Florence BITH et Sandrine BUSI), et deux ATSEM (Marie-Gabrielle HUGONIN et Rose CATALDO),
- **les deux classes de cycle 3 à Chevrières** : 26 enfants en CM1-CM2 et 26 enfants en CE2-CM1, avec trois maîtresses et un maître (Laurie Martin, Sophie Laurent, Philippe Soranzo et Sylvie Paris),
- **la classe de cycle 2 à St Appolinard** : 25 enfants en CE1-CE2, avec deux maîtresses (Marie-Pierre Cohet et Lise Léger)
- **la classe de 23 CP à Murinais** avec une maîtresse (Sandra Hot).

Au menu cette année :



Chaque village continue d'accueillir, à tour de rôle, les réunions en lien avec les écoles, comme les conseils d'école ou les réunions des associations périscolaires.

Une année nouvelle pour apprendre, grandir et prendre du plaisir à l'école!

La vie communale

Bessins/ Murinais/ St Appolinard/ Chevrières

Maternelles à Chevrières



CP à Murinais



CE1-CE2 à St Appolinard



CE2-CM1-CM2 à Chevrières



La vie locale

La mondée

La tradition retrouvée

Cette seconde mondée a pu réunir de nombreux participants, participants Bessinois bien sûr, anciens Bessinois, mais également des personnes des communes environnantes.



La poule au riz fut un succès au vu des restes dans les assiettes !!! Merci à notre Grand chef cuisinier

Rendez-vous est pris le
21 janvier 2017
pour la troisième.



La vie locale

Pâques

La commune avait organisé le 28 mars une chasse aux œufs.



Un œuf par ci.....

Un œuf par là....



Et voilà la récolte !



Merci aux participants et aux organisateurs.

La vie locale

Le pique-nique



Dimanche 26 juin, Bessinoises et Bessinois se sont retrouvés lors de notre traditionnelle journée festive. Quelques courageux ont parcouru les chemins de notre belle commune puis les familles se sont regroupées pour partager le pique-nique. L'après-midi farniente, pétanque et l'incontournable tyrolienne ont clos cette belle après-midi.



A vos agendas Rendez-vous est pris pour le 25 juin 2017.

La vie locale

Le 11 novembre 2016

La cérémonie



C'est sous un ciel pluvieux que s'est déroulée, cette année, la cérémonie du 11 novembre. De nombreux habitants et notamment des enfants, ont assisté à cette commémoration.



La vie locale

La crèche de Bessins 2016

La crèche de Bessins



C'est toujours l'effervescence à l'église de Bessins pour les fêtes de Noël, cette année encore, près de 200 personnes ont assisté à la messe d'inauguration de la crèche le 11 décembre.

Comme chaque année, pour marquer la solennité de l'évènement la chorale dirigée par André Petit et l'organiste Jean De Castellane ont interprété plusieurs chants de Noël qui ont fait vibrer les nombreux participants venus assister à la cérémonie.

Installée depuis plus de dix ans dans notre église la crèche provençale de Bessins a acquis une large notoriété dans la région.

Chaque année les nombreux visiteurs, près de 800, peuvent apprécier cette réalisation d'une grande qualité. Aujourd'hui la crèche compte plus de 150 santons.



Un grand merci à tous les bénévoles qui participent à la réussite de cet événement.

La vie locale

Noël

Noël de nos Petits

La préparation de Noël a permis à nos jeunes Bessinoises et Bessinois de mettre en avant leurs talents de créateurs.



Noël de nos Aimés

Cette année 14 colis ont été apportés à nos aînés. Cela a permis de garder le contact et de créer un moment de partage entre élus et les habitants



Le coin de nos associations



Composition des membres du bureau de l'association des parents d'élèves :

Présidente: Laetitia Alonso

Vice-Présidente Bessins : Marianne Mounier Véhier

Vice-Présidente Murinais: Emilie Belle

Vice-Présidente St Appolinard: Aurélie Girard

Vice-Présidente Chevrières : Solenne Ardain

Trésorière: Christiane Andrei

Vice Trésorière : Cristelle Rimet-Meille

Secrétaire : Elodie Ronzier

Vice-Secrétaire: Sabine Besson

Membres actifs : Giroud Nathalie, Saporito Christelle, Lambert Céline, Brunel Sandrine, Moua Marie, Veyret Emilie, Fournier Christine, Riboulet Nadège, Gaillard Laure, Gaillard Julie, Altamirano Lyonnet Walka, Lauture Françoise, Feugier Richard, Zepp William, Ramalho Laura.

Le 9 avril, les jardins du couvent de Murinais ont accueilli le carnaval organisé par les 3 associations (APE, la garderie et la cantine)



la fête des écoles a eu lieu le 17 juin au clos des tilleuls à Chevrières.

C'est avec la présence du soleil et dans une ambiance chaleureuse que dès 16H, les enfants ont pu découvrir la pêche à la ligne, le château gonflable, les jeux en bois, le stand des gâteaux et les résultats de la tombola.

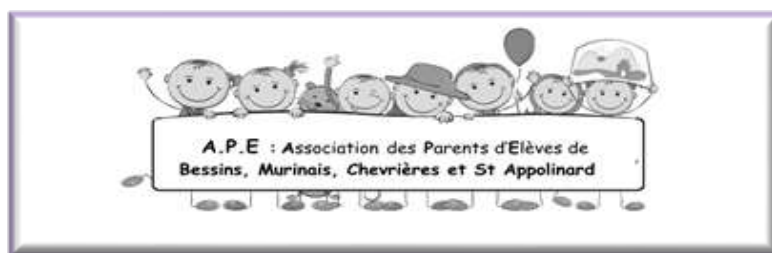
Parmi plus de 250 lots remis, le premier lot de la tombola (un court séjour en famille) a été remporté par Melle Lylou Pain.

Pour une grande première cette année, le spectacle a eu lieu en plein air. A 18H, tout le monde avait rendez-vous devant la scène pour un spectacle de presque une heure. La garderie a ouvert le spectacle puis chaque classe du regroupement pédagogique intercommunal a présenté son numéro.

Et pour clore la journée, un délicieux repas « pasta party » (cuisiné par « Traiteur des Côteaux »), pris sur place ou à emporter, était proposé à ceux qui le souhaitaient.



Le coin de nos associations



Les 2 et 3 juillet 2016, les membres des 3 associations (cantine, garderie et APE) étaient présents pour tenir la buvette à l'occasion du Rallye de Saint Marcellin



Malgré une organisation différente, des heures des spéciales qui se sont déroulées sur le samedi, le bilan du week-end reste positif grâce à la visite de nombreux passionnés du volant. La buvette a permis aux spectateurs de se restaurer et de se désaltérer même si la météo était plutôt fraîche ce jour-là. Nous remercions tous les bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement de ce week-end.

Le 10ème marché de Noël s'est déroulé le 3 décembre à Saint Appolinard, de 10h à 19h.

Petits et grands ont pu se régaler tant par la vue et l'odeur des nombreux articles en vente sur le marché, mais aussi des jeux, des bijoux...etc et de nombreuses créations (fleurs jacinthes, couronnes de Noël ...)

L'esprit de Noël était au rendez-vous avec un succulent vin chaud, de délicieux choucroute et de diots proposés à la vente.



Des animations ont pu amuser les petits (balade à poneys, sculpture de ballons, concours de dessins, rencontre avec le Père Noël)



La journée a été clôturée avec un spectacle de magie du jeu qui a ravi petits et grands. L'APE remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Prochain rendez-vous est donné pour le carnaval le 1^{er} avril 2017 à Murinais.

Le coin de nos associations

La cantine scolaire des coteaux

Le 8 Juin 2016 avait lieu l'Assemblée Générale au cours de laquelle s'est constitué le bureau de la Cantine :

- MUNTZ Emilie (Présidente) et AFONSO Marie Hélène (Vice-Présidente),
- CHAIZE Julie (Trésorière) et ANDREI Christiane (Vice-Trésorière),
- JULLIN Nathalie (Secrétaire) et RONZIER Elodie (Vice-Secrétaire),
- SAPORITO Christelle, RIGOUDY Emmanuelle et BRUNEL Sandrine, membres actifs.

Samedi 5 Novembre 2016, sous un ciel automnal, nous avons parcouru nos villages lors de la vente de pognes, St Genix et pains d'épices.

Malgré toute la bonne volonté, par manque de bénévoles, nous n'avons pas pu couvrir les communes de Saint Appolinard et Bessins. Nos sincères excuses envers les habitants de ces communes.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes présentes lors de cette journée ainsi que celles présentes la veille lors de la pré vente.

Nous remercions aussi chaleureusement les habitants pour leur accueil. Nous espérons être plus nombreux l'année prochaine afin de satisfaire tout le monde.

Les 3 sites de restaurations sont encadrés par les salariés suivants



Chevrières :

Derrière : Marina, Brigitte, Pascale, Philippe
Devant : Ginette, Luisa



St Appolinard :
Nadine



Murinais :
Rose

Rappel du fonctionnement de la cantine :

La procédure de réservation et d'annulation des repas reste inchangée : les parents doivent effectuer cette démarche en ligne, au moins l'avant-veille sur :

" e-enfance berger levrault " muni de leur identifiant et leur mot de passe.

Le prix du ticket est de 4,10€ par repas (tarif doublé en cas de repas non réservé dans les délais).

Le coin de nos associations

La garderie périscolaire



La Cabotte à Lou Petiot

Garderie Périscolaire située à l'École Maternelle de Chevrières ouverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique : Bessins / Chevrières / Murinais / St-Appolinard

Tél : 06.45.31.50.89

Mail : lacabotte.chevrieres@laposte.net

Horaires d'ouverture:

Lundi mardi jeudi et vendredi : 7h30-8h30 et 15h50-18h45

Mercredi : 7h30-8h30 et 11h30-12h30

Tarifs :

- 2€ le matin
- 3.10€ de 15h50 à 17h30
- 5.20€ de 15h50 à 18h45
- 2.30€ mercredi midi



Nous proposons, tout au long de l'année, des Activités manuelles, Jeux d'animation Intérieurs et Extérieurs, AIDE AUX DEVOIRS et une page FACEBOOK pour l'actualité de notre association et des manifestations afin de financer la garde de nos Petits Lou : Chocolats de Noël, Vente de plats cuisinés, lors du carnaval, vide-grenier, vente de plants, buvette Rallye St Marcellin.



Le nouveau bureau a été constitué lors de la réunion du 8 Juin 2016, et se compose aujourd'hui de :

Membre Actifs : Cristelle RIMET-MEILLE, Claudine JOUBERT, Emilie MUNTZ, Sonia JOLY, PERRIN Fabienne, FOSSE Ludivine et FOURNIER Christine

Animatrice Périscolaire : Marina DAMAJANOVIC, Josette RIMET-MEILLE, et Gaëlle GIROUD
LAMBERT Laure **Vice-Secrétaire** et Nathalie JULLIN **Secrétaire** ,
RAYMOND Madly **Vice-Trésorière** et Loïc FREMONT **Trésorier** ,
GENESTE Sylvaine **Vice-Présidente** et Gaëlle DE MARCO **Présidente**

Le coin de nos associations



Le club du puits St Ange

Notre Assemblée générale a eu lieu le 21 Janvier 2016, en présence de Mr FERLAY, maire de ST-Appolinard, de Mr Lambert, maire de Bessins, et de nombreux adhérents.

Après approbation du rapport moral et du rapport financier, et après renouvellement du C A,

le nouveau bureau a été constitué, comme suit

Présidente : Bernadette Jourdan

Vice Présidente : Thérèse Effantin dit Toussaint

Secrétaire : Odile Gout

Secrétaire adjointe : Solange Soullier

Trésorier : Solange Carre

Trésorier adjoint : Jacques Balme

Membres actifs du bureau : Henri Argoud, Denise Buis,

Yolande Jourdan, Paulette Izerable, André Détroyat,

Henri Argoud, J.Pierre Picard, Michel Vivier



Nous remercions Robert Vivier, notre ancien président, et notre ancien Trésorier M. Pierre Giroud pour leur dynamisme et les nombreux services rendus en tant que bénévoles au sein de notre club
Remerciements également à Eliane Faugeron, Yvette et Daniel Guinard, pour leur bénévolat et leur fidélité au cours de nombreuses années.

Le club a pour effectif cette année: 147 adhérents.



Nos réunions ont toujours lieu:

le 4ème jeudi du mois à St-Appolinard à la salle des fêtes

le 2ème jeudi du mois à Bessins à la salle de la mairie.

Réunions précédées d'un pique-nique à 11h30 et l'après-midi détente : jeux divers, coinche, tarot, pétanque.

Nos loisirs

Notre marche du lundi après-midi : départ 14h du parking de la salle des fêtes, *Notre mondee à l'ancienne* : Plus de 100 personnes se sont retrouvées pour monder dans la joie et la bonne humeur avec à la clé un super casse-croûte.

Théâtre : le 28 avril, spectacle par la troupe « Dugommier »

Des repas :

Interclubs, chevreau, grenouilles, gibier, et 2 repas dans l'année que le club a décidé d'offrir en partie à ses adhérents (une Participation de 7€ est demandée à chacun) : un repas en mai, et un repas de fin d'année
Ce jour-là, nous fêtons les anniversaires des anciens.



Le coin de nos associations



Le club du puits St Ange

Nos concours :

Concours de coinche et pétanque : le 21 avril, avec 118 doublettes et le 1 septembre avec 110 doublettes.

Des triplettes ont participé au concours départemental organisé par Générations Mouvement Aînés ruraux à Autrans.

Nos sorties :

Le 10 Mai : Journée à Lyon pour visite de la vieille ville, repas dans un Bouchon Lyonnais, et ballade en bateau sur le Rhône et la Saône.

Le 04 Octobre : Escapade vers le sud, avec visite du château de Grignan, et rencontre avec les crocodiles, les aligators, les tortues, les pytons et les poissons de la Ferme aux crocodiles de Pierrelatte.

Du 24 au 28 Août : Notre voyage, avec la découverte du parc du Puy du Fou sur 2 jours et une journée dans les marais Poitevins avec visite en barque.

Nous avons eu très chaud, avec de superbes belles journées, toute la troupe était ravie.

La Présidente



La Présidente et tout le Conseil d'Administration, remercient les adhérents et tous les bénévoles. Ils ont une pensée pour les personnes qui nous ont quittés cette année.

Dates à retenir : Assemblée Générale du Club le 19 janvier 2017 à St Appolinard.
Mondée le 26 janvier 2017 à St Appolinard

Le coin de nos associations



Soins à domicile

I
R
O

Cabinet de Soins Infirmiers

Bureau : 49 place de la bascule
Immeuble la Forge 38160 Chatte
Tel : 04 76 38 26 35. Fax : 04 76 36 87 63
Email : sirco@wanadoo.fr

L'équipe des 9 infirmières/infirmiers du cabinet de soins infirmiers (SIRCO) continue à exercer tous les soins habilités à leur fonction (prise de sang, injections, pansements, perfusion ...) ainsi que le maintien à domicile de personnes dépendantes (âgées ou handicapées). En plus des soins à domicile elles/ils assurent une permanence au cabinet sans rendez-vous tous les jours, sauf le dimanche de 7h45 et 8h15 et le soir sur rendez-vous de 18h à 18h30, sauf le samedi et dimanche.

Le secrétariat du cabinet est ouvert de 7h45 à 12h et de 15h à 18 h le lundi, mardi, jeudi, vendredi et uniquement le matin le mercredi et samedi.

Vous pouvez joindre le personnel au 04 76 38 26 35, nous assurons, en cas d'urgence, une astreinte téléphonique 24h/24h.



Bureau : 49 place de la bascule
Immeuble la Forge 38160 Chatte
Tel/fax 04 76 38 69 16 ou 09 77 93 41 54

L'Association de CHATTE et ses communes rattachées à savoir :

l Chevrières, Bessins, Saint Appolinard, Saint Antoine l' Abbaye et Saint Marcellin.

Soutien à domicile :

En cas de Maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, naissance, adoption, difficultés dans la relation parent – enfants : **des professionnels qualifiés vous soutiennent** dans votre vie familiale en vous apportant :

Une aide dans les tâches matérielles (entretien du logement, entretien du linge)
(Courses, préparation de repas,...).

Une aide dans votre rôle éducatif (toilette et repas des enfants),
Activités d'éveil, aide aux devoirs, ...).

Une aide dans la gestion de votre foyer (démarches administratives)
Aides à la gestion de votre budget équilibré ...).

Selon votre besoin, notre service intervient à votre domicile et vous propose

Une aide ponctuelle ou à plus long terme, pour quelques heures,

Une demi – journée ou une journée entière.

Garde d'enfants à domicile :

L'ADMR s'adapte à vos horaires de travail et à vos contraintes, tous les jours ou certains jours de la semaine, horaires décalés, le mercredi après la classe, pour assurer la garde de vos enfants chez vous, en toute sécurité.



Le coin de nos associations



Bureau : 49 place de la bascule
Immeuble la Forge 38160 Chatte
Tel/fax 04 76 38 69 16 ou 09 77 93 41 54

Grace aux nouvelles dispositions, nos tarifs sont allégés et à la portée de tous.

De plus, ces services peuvent être en partie financés par votre employeur. Vous bénéficiez, sous certaines conditions, d'une aide financière de votre Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA ou du Conseil Départemental, de votre Mutuelle.

La moitié des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt.

L'équipe de L'ADMR est là pour vous aider dans les démarches administratives .

Assemblée générale :

Elle a eu lieu le 20 Mai 2016, suivi d'un Conseil d'Administration, au cours duquel Monsieur ROUSSET Jean-Michel a été élu co-président.

Il accompagnera donc notre présidente Madame JOURDAN Elisabeth.

Fait marquants :

- L'inauguration le 26 Aout 2016 de nos nouveaux locaux :

- L'Organisation d'une journée porte ouverte le 23 Septembre 2016 :

Cette journée était consacrée à faire connaître l'ADMR, et à présenter sa gamme de Services (Autonomie, Famille, Santé, Domicile).

Si vous n'avez pas pu participer à cette journée, vous pouvez téléphoner ou contacter le bureau.

- Repas Dansant de L'ADMR : **le Samedi 18 Février 2017.**

(Pensez à garder votre soirée, et à réserver au bureau des permanences au 04/76/38/69/16)



Le coin de nos associations

La bibliothèque



La bibliothèque intercommunale

Tel : 04 76 38 15 54

Mail : bibliointer.chevrieres@orange.fr

La bibliothèque intercommunale située à Chevrières est ouverte :
Lundi de 18 heures à 19 heures et Jeudi de 16 heures à 19 heures.

De nouveaux documents, romans, BD, etc. sont à votre disposition gratuitement. N'hésitez pas à venir, nos bénévoles vous accueilleront et vous guideront dans vos choix.



Vous pouvez consulter le « Mémorial de l'Isère » sur place et admirer les œuvres de nos artistes locaux.



Le coin de nos associations

Les Sapeurs-Pompiers de Chevrières-Murinais



Le samedi 2 avril 2016, une grande et belle cérémonie composée d'élus, de responsables départementaux et locaux, de sapeurs-pompiers volontaires et retraités, honoraient Roger Pain pour ses 40 années passées au service de tous.

Cette cérémonie émouvante était orchestrée par le lieutenant Frédéric DELEGUE de St Marcellin et le lieutenant-colonel Ronan DELMAS de Grenoble.

Roger a été remplacé par David LEPINE, habitant de Murinai à qui nous souhaitons une très longue activité.

Nous sommes persuadés que la succession de Roger sera très bien assurée.



2 jeunes nouvelles reçues intègrent la caserne de Chevrière.

Suite à la création d'une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers à la caserne de St Marcellin, 2 chevriérois ont réussi avec brio les tests de recrutements (sport/tests écrits/entretien de motivation).

Ils étaient 25 jeunes à vouloir intégrer cette section et ils font partie des 12 sélectionnés.

Félicitations à Evan Colomb et Lucas Mauray et surtout Bienvenue à la caserne de Chevrières.



Le coin de nos associations

Les Sapeurs-Pompiers de Roybon

En suivant les pompiers de Roybon



Les hommes passent, les institutions continuent

Après 31 ans à la tête de la caserne de Roybon,

*Le Capitaine Gérard Mounier-Vehier, atteint par la limite d'âge,
a pris sa retraite de pompier volontaire fin 2016.*

**Le Lieutenant Jean-Pierre Duport lui succède
en prenant le commandement de la caserne.**

**Soyez assurés que les pompiers de Roybon continueront à faire le maximum pour
répondre à vos demandes de secours**



Infos communales et intercommunales

Conseil Départemental de l'Isère

DES ORDINATEURS EN ACCÈS POUR TOUS !



Besoin d'aide pour remplir ses formulaires ou ses déclarations, et faire ses demandes en ligne, se renseigner, ou se familiariser avec l'outil informatique.

Deux ordinateurs sont en libre accès, dont un adapté aux Seniors, dans le hall de la Maison du Territoire Sud-Grésivaudan à Saint-Marcellin les :

- Lundi et jeudi : De 13h30 à 16h
- Mardi et Vendredi : De 9h à 11h30

Deux personnes sont à votre disposition pour vous accompagner. N'hésitez pas à les solliciter pour toute demande, conseil ou recherche...



Maison de Territoire Sud-Grésivaudan
Avenue Jules David
38160 Saint-Marcellin
Tel : 04.76.36.38.38



Fusion des Intercommunalités du Sud-Grésivaudan

Au 1^{er} janvier 2017, naissance d'une nouvelle communauté de Communes.

Depuis 40 ans, les communes et leurs groupements intercommunaux successifs travaillent ensemble au développement du territoire. Confirmée au lendemain des municipales, l'année 2016 a vu la concrétisation de cette tradition, avec la validation de la constitution d'une intercommunalité regroupant des communautés de communes de Chambaran-Vinay-Vercors, de la Bourne à l'Isère et du Pays de St Marcellin. 47 communes : de St Lattier à St Quentin sur Isère, de Rencurel à Bessins, de Quincieux à Châtelus pour 43 853 habitants.

Une nouvelle étape qui a fortement mobilisé les élus tout au long de l'année pour inventorier l'exercice des pratiques, des compétences dans chaque intercommunalité, puis établir la liste des enjeux pour le territoire, ses habitants et sa nouvelle intercommunalité.

Qu'est-ce que ça change ?

Si le périmètre géographique et le nombre des communes évoluent, la création de cette nouvelle intercommunalité de change rien pour ses habitants . Les services perdurent : les enfants accueillis en multi accueil ou crèche le seront toujours, idem pour les cours de fitness ou de natation, la gestion du tri de nos déchets ménagers, etc. La continuité dans le changement tout en maintenant la proximité

Plus d'info sur www.pays-saint-marcellin.fr

Infos communales et intercommunales

SICTOM



Maintenant, tous les emballages se trient !

Depuis le 1er juin, tous les emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes.

Finies donc nos hésitations face au tri des déchets !

Tout devient plus simple : pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles et les flacons.

Trier un geste de plus en plus utile :

L'amélioration de la qualité de notre tri permet aux industriels d'exploiter de nouvelles filières pour recycler nos déchets.

Grâce à l'augmentation des tonnages collectés, les centres de tri et les filières de recyclage pourront créer de nouveaux emplois.

L'impact d'un tri de qualité est donc environnemental mais également socio-économique.

Objectif : encourager le recyclage

Rendu plus simple et plus facile, le tri de nos déchets plastiques devrait, en effet, nettement progresser pour dépasser très vite le seuil des 23 % atteint ces derniers temps.

Cette évolution a été anticipée par le centre de tri Athanor qui reçoit et traite les déchets recyclables de tout notre territoire. Situé à La Tronche, il a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages .

L'amélioration des performances est un atout réel pour relancer et augmenter le recyclage des 5 collectivités qui se sont engagées dans cette démarche ; nous sommes 572 000 habitants à adopter ces nouvelles pratiques.

Ça devient beaucoup plus simple !



Désormais plus de casse-tête. Il suffit juste de respecter 4 règles très claires :

- Mettons tous nos emballages dans le conteneur jaune !
- Pensons à bien les vider, inutile de les laver.
- Déposons-les-en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune.
- Continuons à trier et à déposer nos papiers dans les conteneurs bleus et nos verres dans les conteneurs verts.

Alors, plus aucune hésitation, le tri on s'y met tous à fond !

Infos communales et intercommunales

Nos poubelles à Bessins.....

Citoyens et responsables ??



Plus jamais ça.

En dépit de nos rappels récurrents dans notre journal local, l'incivisme de certains devient intolérant.



L'irrespect de certains entraîne un coût supplémentaire pour votre commune : transport par l'employé communal à la déchetterie, nettoyage

Nous vous rappelons que des déchetteries existent à St Sauveur, Vinay et St Quentin sur Isère. Les horaires d'ouvertures sont très larges vous avez tous la possibilité de vous y rendre aux horaires qui vous conviennent :

Déchèterie st sauveur :

Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 18h.

Samedi de 09h à 18h

Déchèterie Vinay :

Lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h00

Mardi et vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 18h

Samedi de 09h à 18h

Déchèterie St Quentin sur Isère :

Lundi de 14h à 18h

Mercredi et samedi de 08h à 12h et de 14h à 18h

Etat civil

ANNEE 2016



Nous ont quittés :

Bernard VALLIN le 30 mars 2016

René DAMIER (ancien Bessinois) le 10 octobre 2016

Nouveaux arrivants



La municipalité est heureuse d'accueillir :

BALCI Kemal et CLERC Axelle

GEIGER Marc et ALARCON Mégane.

Etat civil

ANNEE 1916

actes de naissance de la Commune de Bessins pour l'année 1916.

numéros d'ordre	Noms et prénoms des Enfants	numéros des actes	Dates des actes
1	Charpenay Ferdinand Auguste	1	13 Mars 1916
2	Garnier Georges Pierre	2	19 avril 1916
3	Mourier-Schier Paul René	3	14 décembre 1916

Certifié par nous Aimé Bostan, Maire officier de l'Etat civil de la commune de Bessins le deux janvier mil neuf cent seize. -

Le Maire

Aimé Bostan

Table alphabétique des actes de décès de la commune de Bessins pour l'année 1916

numéros d'ordre	Noms et prénoms des décédés	numéros des actes	Dates des actes
	Chozot Louis Lucien (transcription)	3	23 octobre 1916
	Rézeillet Eulalie, V ^{ve} Sellier P ^d	1	16 juillet 1916
	Rodon Joseph Alexandre (transcription)	2	28 août 1916



Mairie de BESSINS

Tel /Fax 04 76 64 11 42

Répondeur : 09 60 00 66 98

mairie.bessins@orange.fr

www.bessins.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h à 11h30

Jeudi de 13h à 16h30

Permanence des élus :

Vendredi de 18h30 à 19h30

ECOLES

- Maternelle Chevrières : 04 76 64 11 95
- Primaire Chevrières : 04 76 64 12 20
- Primaire Murinais : 04 76 64 22 38
- Primaire Saint-Appolinard : 04 76 64 18 11
- Garderie à Chevrières : 06 45 31 50 89
- Cantine : 04 76 64 37 92

POUBELLES

Tél SICTOM : 04 76 38 66 03

Tél REGIE (factures ordures ménagères) : 04 76 38 61 48

DECHETTERIE DE SAINT-SAUVEUR

Tél : 04 76 38 36 94

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et de 13h30 à 18h00
- Le samedi de 9h00 à 18h00

NUMEROS UTILES

POMPIERS : 18 ou 112 avec un portable

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

CENTRE SOINS INFIRMIERS DE CHATTE : 04 76 38 26 35

CENTRE HOSPITALIER DE ST MARCELLIN : 04 76 64 90 90

ADMR : 04 76 38 69 16